



DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Au titre de l'année 2026

Associations Plouézécaines (non sportives)

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

(Nom exact de l'association, déclaré à la Préfecture)

Objet de l'association : _____

La commune de Plouézec, au travers des subventions et de la mise à disposition de salles, matériels et moyens humains, affirme une politique de soutien et exprime ainsi son désir d'aider, dans la mesure de ses moyens, les associations loi 1901 à but non lucratif.

La notion de subvention implique l'idée d'aide, de secours financier, attribué de façon unilatérale à une association par une collectivité publique en vue du financement d'un projet d'intérêt général, conçu, porté et réalisé par une association.

Une collectivité publique dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour l'accorder ou la refuser, ce qui signifie qu'elle n'a pas à justifier sa décision qui est sans recours. Il n'y a aucun droit à la subvention, ni à son renouvellement.

Une subvention n'est jamais attribuée spontanément ; il appartient donc aux instances dirigeantes d'une association et à elles seules d'en faire la demande.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Imprimé de demande de subvention complété
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Compte de résultat de l'année écoulée et bilan financier certifiés conformes par le Président ou le Commissaire aux comptes + budget prévisionnel à remplir en annexe
- RIB de l'association
- Statuts constitutifs en cas de première demande, ou modifiés le cas échéant, avec copie du récépissé de déclaration des statuts à la Préfecture

**À retourner pour le ... janvier 2026 impérativement
au service vie associative de la Mairie : accueil@plouezec.bzh**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Conditions pour pouvoir déposer une demande de subvention :

Être répertorié auprès de la mairie

Avoir au minimum une année d'existence et un exercice comptable clos

Nom de l'association :

Date de création de l'association :

Siège de l'association :

Adresse :

Email : 

Date et n° d'enregistrement en Préfecture (Loi du 1^{er} juillet 1901) :

N° de SIREN ou SIRET (numéro exigé par le Trésor Public pour le versement de la subvention) :

Code NAF (ancien code APE) (numéro exigé par le Trésor Public pour le versement de la subvention) :

Fédération à laquelle l'association est affiliée :

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président(e) : Nom et prénom :

Adresse : 

Email :

Vice-Président(e) : Nom et prénom :

Adresse : 

Email :

Trésorier(ère) : Nom et prénom :

Adresse : 

Email :

Secrétaire : Nom et prénom :

Adresse : 

Email :

EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Nombre d'adhérents	Plouézécains	Non Plouézécains
Jeunes de moins de 18 ans		
Adultes		
TOTAL		

COTISATIONS – TARIFS 2025-2026

	Tarifs licences		Tarifs cotisations	
	Plouézécains	Non Plouézécains	Plouézécains	Non Plouézécains
Enfants				
Adultes				

QUALIFICATION DE L'ENCADREMENT 2025-2026

Nombre de salariés à temps plein :

Nombre de salariés à temps partiel :

Qualification	Nombre de personnes	Nombres d'heures totales effectuées par an
Sans diplôme		
Diplôme d'Etat		
Autres qualifications (précisez) :		

.....

.....

.....

1/ Manifestations / Participation à la vie locale durant la saison 2024-2025 :

[illegible]

...Préciser :

[illegible]

dont€ au titre du fonctionnement dont.....€
au titre d'une action ou d'un projet spécifique.

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

BILAN au 31/12/2025

ACTIF		PASSIF	
<i>(solde fin d'exercice)</i>		<i>(solde fin d'exercice)</i>	
Banque		Report année antérieure	
Livret			
Caisse			
TOTAL			

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

DEPENSES		RECETTES	
Achats petits matériel et équipements sportifs		Subvention Municipale	
Pharmacie et soin		Subvention Conseil Régional	
Petites fournitures administratives et de bureau		Subvention Conseil Départemental	
Achats destinés à la revente (teeshirts, autocollants...)		DDJS, FNDS, coupons sports, autres...	
Primes assurances		Participation CAF, MSA, autres...	
Location de matériel, salles (pour manifestations, compétitions,...)		Subvention exceptionnelle (Mairie)	
Location véhicule, frais de déplacement		Subvention Fédération, Ligue, Comité	
Frais de documentation		Aides à l'emploi (CNASEA, autres...)	
Frais postaux			
Téléphone		Manifestations diverses, galas, tournois...	
Frais bancaires		Cotisations, licences	
Frais pour arbitres et délégués		Publicité, partenariat divers	
Cotisations licences reversées (comité, ligue, fédération, ESSA)		Dons	
Frais d'engagement des équipes		Stages	
Redevance ESSA			
Rémunérations du personnel extérieur à l'association			
Frais administratifs (secrétariat BASAR, autres...)		Apport livret	
Remboursement cotisations			
Annonces et insertions (affiches, prospectus, avis d'obsèques...)			
Frais réceptions (AG, réunions, repas, cadeaux...)			
Frais de formation			
Frais : billetterie, imprimés, calendriers sportifs...			
Salaires			
Frais de déplacements (payés aux salariés)			
URSSAF - POLE EMPLOI			
Caisse retraite			
Médecine du travail			
Autres charges du personnel (prévoyance, mutuelle...)			
		Ressources indirectes affectées	
Manifestations (buvettes, alimentaires, lots, etc...)			
Bénéfice		Déficit	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

BUDGET PREVISIONNEL

Exercice du 01/01/2026 au 31/12/2026

DEPENSES		RECETTES	
Achats petits matériel et équipements sportifs		Subvention Municipale	
Pharmacie et soin		Subvention Conseil Régional	
Petites fournitures administratives et de bureau		Subvention Conseil Départemental	
Achats destinés à la revente (teeshirts, autocollants...)		DDJS, FNDS, coupons sports, autres...	
Primes assurances		Participation CAF, MSA, autres...	
Location de matériel, salles (pour manifestations, compétitions,...)		Subvention exceptionnelle (Mairie)	
Location véhicule, frais de déplacement		Subvention Fédération, Ligue, Comité	
Frais de documentation		Aides à l'emploi (CNASEA, autres...)	
Frais postaux			
Téléphone		Manifestations diverses, galas, tournois...	
Frais bancaires		Cotisations, licences	
Frais pour arbitres et délégués		Publicité, partenariat divers	
Cotisations licences reversées (comité, ligue, fédération, ESSA)		Dons	
Frais d'engagement des équipes		Stages	
Redevance ESSA			
Rémunérations du personnel extérieur à l'association			
Frais administratifs (secrétariat BASAR, autres...)		Apport livret	
Remboursement cotisations			
Annonces et insertions (affiches, prospectus, avis d'obsèques...)			
Frais réceptions (AG, réunions, repas, cadeaux...)			
Frais de formation			
Frais : billetterie, imprimés, calendriers sportifs...			
Salaires			
Frais de déplacements (payés aux salariés)			
URSSAF - POLE EMPLOI			
Caisse retraite			
Médecine du travail			
Autres charges du personnel (prévoyance, mutuelle...)			
		Ressources indirectes affectées	
Manifestations (buvettes, alimentaires, lots, etc...)			
Bénéfice		Déficit	
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES		TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES	

